

Algues vertes : la baisse plaît à l'État

Le secrétaire d'État à la transition écologique, Sébastien Lecornu, est venu, hier, à Sainte-Anne-la-Palud.

Il n'y avait pas l'ombre d'une algue verte sur la toujours belle plage de Sainte-Anne-la-Palud, hier, pour la visite de Sébastien Lecornu, secrétaire d'État à la transition écologique. Cette année, ce sont plutôt les algues rouges filamenteuses qui tiennent le haut de la grève.

N'empêche. Le secrétaire d'État a écouté la présentation du dispositif du plan anti-algues vertes 2 par Paul Divanac'h, maire de la commune et président de l'Epab (1), qui a fait remarquer « **qu'ici, on n'a pas bétonné la côte.** »

Un secrétaire d'État ravi de voir que « **tout le monde travaille ensemble, et qu'il y a des résultats. C'est clair, la tendance à la prolifération des algues vertes est à la baisse, et c'est ce qui compte.** »

Ce n'est pas l'avis de l'association Baie de Douarnenez environnement. Elle a remis au ministre une lettre où elle explique que « **les surfaces recouvertes d'algues mesurées par le CEVA (Centre d'études et de valorisation des algues) chaque année ne diminuent pas en Bretagne** ».

Elle demande d'ailleurs que



Sébastien Lecornu, secrétaire d'État à la transition écologique, hier, sur la plage de Sainte-Anne-la-Palud.

cessent les dérogations d'épandage accordées aux agriculteurs à moins de 500 m du rivage. « **C'est faux, a rétorqué le préfet sur place. Les demandes de dérogations sont accompagnées désormais d'un cahier des charges très précis.** »

(1) Établissement public d'aménagement et de gestion de la baie de Douarnenez.

Philippe ATTARD.